

Je me présente Anita, thérapeute en nutrition massothérapeute, propriétaire du centre Mince Alors! Je viens chaque jour en bus et en métro de Laval où je demeure depuis 5 ans mais j'ai habité pendant 10 ans à Outremont et j'aime mon quartier. Chaque année, je mets à disposition, des fines herbes dans des bacs devant mon commerce et les habitants du quartier peuvent les utiliser gratuitement, je suis très impliquée en ce qui concerne la transition écologique. Ce soir, je vais parler en mon nom et celui de mes collègues, mais aussi en celui d'autres commerçants.

Les commerces de proximité se composent « des commerces de quotidienneté » dans lesquels le consommateur se rend fréquemment comme les boulangeries, les dépanneurs, les petites épiceries, les restaurants, les pharmacies mais aussi des commerces qualifiés de pôles de vie.

Un petit commerce, c'est un commerce de proximité 100% indépendant et qui a une offre unique !

Parce qu'ils sont uniques et misent sur la qualité, le savoir-faire et l'humain, les petits commerces indépendants contribuent fortement à l'identité des quartiers. Ils font aussi la richesse de notre patrimoine. Beaucoup de touristes et de québécois viennent de loin pour se régaler d'un croissant au Paltoquet, d'éclairs au chocolat chez Lescurier, de pains aux multiples saveurs et autres gourmandises chez Mamie Clafoutis, se faire coiffer par Alicia, Sabrina, s'approvisionner de produits biologiques et naturels chez Biobab et au Serpolet, se faire dorloter par les thérapeutes de Mince Alors!, prendre soin de leur santé ou tout simplement, venir nous faire une jasette.

Les petits commerçants, en tant que passionnés, permettent une rencontre, un contact humain, et favorisent le lien social, à l'heure où de plus en plus de personnes sont isolées.

Pourquoi les petits commerces sont-ils si importants pour l'économie locale et l'écologie ?

Les petits commerces indépendants contribuent beaucoup à l'économie locale car ils paient proportionnellement plus d'impôts et dépensent majoritairement leurs revenus sur place.

En plus de dépenser sur place, les petits commerçants forment et emploient de nombreuses personnes, qui à leur tour vont dépenser localement. Bref, ils participent vraiment à faire vivre nos quartiers et contribuent à améliorer notre qualité de vie.

Ils sont plus écologiques car ils produisent moins d'emballages que la grande distribution et induisent beaucoup moins de transport que la vente en ligne.

Je fais partie de ces petits commerces de proximité sur la rue Van Horne depuis 15 ans. Mon entreprise ayant connu des difficultés financières en 2015, j'ai été dans l'obligation de licencier 4 employés. Depuis et pour relancer mon commerce, je me suis entourée de thérapeutes qui sont des travailleurs autonomes et qui viennent au centre les bras chargés de leur matériel professionnel. Ils viennent de la rive sud et de la rive nord et je ne vois pas comment il pourrait y avoir une organisation de transport par covoiturage (comme vous semblez vouloir le promouvoir) ou de transports en commun dans ces conditions, d'autant plus qu'ils terminent souvent à des heures tardives et sont bien épuisés par leur journée. Ils n'ont plus 20 ans! Leur demander de changer leur voiture de places aux 2 heures est inconcevable puisque les rendez-vous s'enchainent.

Au mois de décembre 2019, une physiothérapeute voulant se joindre à notre équipe n'a pas donné suite à ce projet et est partie travailler en dehors d'Outremont pour des raisons de coût du stationnement. Quel dommage! Il n'y a pas de physiothérapeute sur Van Horne.

Mes collaborateurs actuels menacent également de partir travailler ailleurs, vous comprendrez, j'espère mon désarroi, je

me suis sortie d'une situation difficile en optant pour la collaboration de ces thérapeutes. Ils me permettent d'assurer la pérennité de mon commerce et de me tenir la tête hors de l'eau. Sans eux, je me vois dans l'obligation de mettre la clef sous la porte. Je vous prie de nous considérer comme des résidents et de nous donner la possibilité d'acquiescer une vignette aux mêmes tarifs que les résidents et non pas 100\$ par mois comme vous le demandez actuellement pour chaque thérapeute. Après tout, ce ne sont pas des employés, mais bien des travailleurs autonomes.

En conclusion :

Je reprendrais quelques termes de Monsieur De Julio-Paquin (Historien de l'art et sociologue) et ceci concerne aussi bien les commerçants, les travailleurs et les résidents

Considérant l'ensemble des problématiques soulevées et leur ampleur, il demeure important que ce Plan soit révisé et face l'objet d'une suspension temporaire dans le but :

D'obtenir davantage d'avis d'experts qui pourront accompagner les élu(e)s d'Outremont dans la réalisation d'un plan plus équilibré, modulé et écoresponsable.

Une réelle réflexion s'impose quant aux actions à suggérer pour générer un plan de stationnement à la fois viable tant sur l'aspect environnemental que social et commercial.

Je demande que mon intervention soit bien entendue, surtout qu'elle soit prise en compte et que, Monsieur le Maire et son équipe demeurent sensibles avec la problématique financière importante que ce projet occasionne et surtout qu'il démontre de la souplesse à notre égard

Puis je finirai par une citation de Churchill :

Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. (Le changement n'est pas naturel. Il faut y réfléchir, anticiper, préparer. Sinon, tout le monde le subira dans la douleur)